

Le Haut-Commissaire est chargé d'exécuter les instructions du Gouvernement relatives aux questions d'ordre commercial, financier et général intéressant le Canada en Grande-Bretagne. L'achat d'équipement et de matériel militaires et aériens, la réquisition de matériel naval, la surveillance générale dans le Royaume-Uni des dépenses et des contrats du Gouvernement et la perception des intérêts et des droits d'amortissement sur redevances dues au Gouvernement du Canada, constituent une partie considérable des affaires de routine du Bureau, qui restent passablement les mêmes d'année en année. Les dépenses réunies que le Haut-Commissariat a gérées au nom des administrations du Gouvernement canadien durant les onze mois finissant le 30 novembre 1930, se sont élevées à \$3,605,880. Les versements reçus pour réparations au compte du Gouvernement, ont formé un total de \$5,422,130 et l'intérêt sur les prêts d'après-guerre à différents Gouvernements d'Europe, s'éleva à \$1,524,030 pour la même période. Au nombre des activités financières d'ordre secondaire du Bureau, il convient de mentionner les arrangements en vue de l'émission, du transfert et du remboursement des nouvelles obligations du Grand Tronc Pacifique, la perception de la Commission du Câble transpacifique de la part qui revient au Gouvernement canadien du revenu de l'"Imperial Atlantic Cables" relevant de la Commission, et la vérification des titres détenus à Londres conformément aux dispositions de la loi des Assurances du Canada.

Ont également retenu l'attention du Haut-Commissariat, les arrangements concernant l'échange mutuel d'officiers navals et militaires, les préparatifs en vue de l'envolée du dirigeable R-100 et les projets tendant à assurer une coopération plus efficace entre les maisons d'éducation du Canada et du Royaume-Uni. A différents temps, des membres de son personnel ont pris part aux activités du Comité économique impérial, du Comité impérial de transport maritime et de l'"Empire Marketing Board" et ont collaboré aux travaux de la Commission des sépultures militaires et de l'Institut impérial dans leurs entreprises affectant le Canada.

Le Bureau continue d'être le foyer des Canadiens dans le Royaume-Uni et assure un service de renseignements aux journaux. Il est également en mesure de répondre aux demandes de renseignements concernant la législation canadienne et le Canada en général.

Le Haut-Commissariat s'est acquis une réputation enviable par l'excellence de son service de renseignements qui s'étend à toutes les phases du progrès économique du Dominion. Ses collections à consulter de publications officielles et autres touchant les ressources naturelles du Canada et les occasions offertes à l'industrie, sont sans cesse disponibles et sont constamment consultées par les banques et les maisons d'affaires qui s'intéressent à l'avancement du commerce inter-impérial. Durant l'année, une série de photographies décrivant les mines, les forêts, la manufacture, l'agriculture et autres industries du Canada a été augmentée et révisée avec le concours de l'Office du développement national et constitue actuellement un supplément utile à la documentation déjà réunie. Au cours des dernières années, ce service du Bureau a pris de l'extension à cause de l'envoi à un public choisi de bulletins de presse par lesquels sont disséminés des renseignements concernant la situation industrielle et économique du Canada, renseignements qui ne pouvaient autrement être mis de suite à la